

Élection des membres du conseil d'administration de la Conférence des grandes écoles

L'assemblée générale de la Conférence des grandes écoles, qui se réunira le 4 juin 2019 dans les locaux de Télécom ParisTech (75013 Paris), procèdera au renouvellement partiel de son conseil d'administration.

Le conseil d'administration de la Conférence des grandes écoles est composé de 24 administrateurs, répartis au sein de 3 collèges : Écoles (14 sièges), Entreprises (6 sièges) et Organismes (4 sièges).

12 sièges sont ouverts au titre du renouvellement partiel de juin 2019, plus deux autres, qui sont vacants, soit quatorze sièges en tout à pourvoir.

Les candidats à l'élection au poste d'administrateur ou au renouvellement de leur mandat sont :

Collège Écoles : 7 sièges

Jean-Philippe AMMEUX	IESEG
François BONVALET	TBS
François BOUCHET	École polytechnique
Laurent CHAMPANEY	Arts et Métiers ParisTech
M'Hamed DRISSI	INSA Rennes
Denis GUIBARD	Institut Mines-Télécom BS
Alice GUILHON	Skema BS
Pierre MATHIOT	IEP Lille
Anne-Lucie WACK	Montpellier SupAgro

Collège Entreprises : 5 sièges

Valérie GAUDART	ENGIE
Chantal LEGENDRE	ORANGE
Stéphanie MARTIN-BLAS	LVMH
Jean-François ROMANN	EDF
Philippe THEBAUD	MAIF

Collège Organismes : 2 sièges

Jean-François BEAUX	UPA
Maurice THEVENET	FNEGE

En bleu, les nouveaux candidats au CA

Le conseil d'administration nouvellement élu procèdera à son tour à l'élection, parmi ses membres, du président ou de la présidente de l'association et des membres du bureau (3 vice-présidents, 1 trésorier, 1 secrétaire).

Les membres du CA sont élus pour 4 ans. Les membres du Bureau sont élus pour 2 ans.

Conformément aux statuts de la Conférence des grandes écoles, le président et les vice-présidents Écoles sont élus parmi les membres du collège Écoles, ou parmi les dirigeants d'EPSCP du collège Organismes. Parmi ces 3 membres doivent figurer au moins, un directeur d'une école d'ingénieurs et un directeur d'une école de management. Le vice-président Entreprises est élu parmi les membres du collège Entreprises.

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 229 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers, représentant tout le spectre des formations supérieures en Grandes écoles de niveau Master et au-delà. Assurant une recherche intensive, les Grandes Écoles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. Véritable label de qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, insertion professionnelle, ouverture internationale, accréditation des formations ...). Les 229 Grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises.

www.cge.asso.fr | Twitter : [@ConferenceDesGE](https://twitter.com/ConferenceDesGE)

CONTACTS PRESSE

EPOKA Camille Le Hyaric - clehyaric@epoka.fr - 06 60 43 65 02

CGE André Bismuth - andre.bismuth@cge.asso.com - 01 46 34 77 58